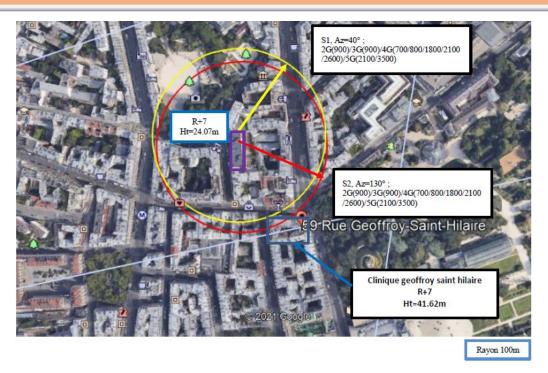


Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :				
Opérateur	Bouygues	Arrdt	5 ^{ème}	
Nom de site	8-10 RUE DE NAVARRE Numéro		T96943	
Adresse du site	8-10, rue de Navarre	Hauteur	R+7 (24.07m)	
Bailleur de l'immeuble	Privé - Syndicat De copro du 8-10 rue de Navarre	Habitation		
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500Mhz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.			
Complément d'info	4 antennes sur 4 azimuts ;	,		
Dossier soumis à Déclaratio	n Préalable ou Permis de Construire ?		Oui	
	Calendrier de suivi du dossier			
Date de validation de la ver	sion précédente du dossier		1	
Date d'enregistrement à l'A	gence d'Ecologie Urbaine (J)		25/05/2021	
Date limite de réponse de l	25/06/2021			
	Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHZ).			
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et 2 antennes en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz (4G/5G) et 2600MHz) orientées vers les azimuts 40° et 130°.			
Distance des ouvrants	2 à 5m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	R+1,R+2(14.84m)		
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 40° < 3V/m - 130° < 5V/m 5G (3500Mhz) : 40° < 3V/m - 130° < 3V/m			
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G: 26.22m 5G: 26.82m			
	Incidence visuelle			
Ce projet comprend : 2 antennes panneaux fixes azimuts 40° et 130°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.				
Intégration antennaire	Ajout de 4 nouvelles antennes			
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue			
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :			
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable Défavorable	
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas	



Carte du site au regard des établissements particuliers dans un ravon de 100m autour des antennes



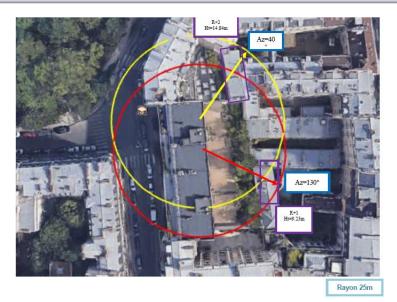
Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACTIVITES HOSPITALIERES	59 R GEOFFROY SAINT HILAIRE	R+7	Non	88 m	<1 V/m

^{*}La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes



Agence d'Écologie Urbaine 103, avenue de France 75013 Paris

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 8-10 RUE DE NAVARRE 75005 PARIS--5E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 40°	Azimut 130°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 40°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 40° , le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



b. Azimut 130°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 8-10 RUE DE NAVARRE 75005 PARIS--5E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

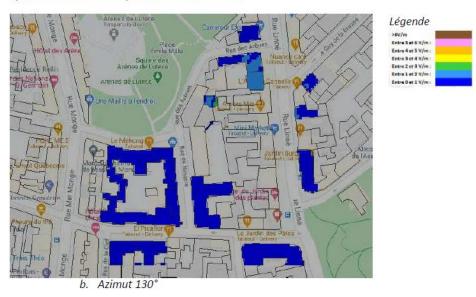
	Azimut 40°	Azimut 130°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 40°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 40° , le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de $22.5\,m$.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130° , le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.





Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté:



AVEC CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts



Azimut 130°:

